

Conseil municipal :

Le Conseil en investissement

Le débat d'orientation budgétaire, destiné à informer les élus et les citoyens sur la situation financière de la ville et sur les orientations budgétaires de la majorité a été le moment phare du conseil municipal du 5 février.

Edito

Le Débat d'Orientation Budgétaire 2009 : une nouvelle occasion ratée...de faire de la politique autrement.

La loi impose que le vote du budget soit précédé d'un débat d'orientations fixant les objectifs à moyen et long termes. C'est l'occasion pour chaque composante du conseil municipal de sortir des affaires courantes, d'élever les débats et de projeter Antony vers l'avenir. Le groupe Antony plus avait choisi cette voie, proposant dans un esprit constructif de nouvelles propositions et des amendements vers plus de solidarité, d'inventivité et de citoyenneté.

Le maire d'Antony était lui dans un autre esprit. Cassant, parfois méprisant à l'égard des conseillers d'opposition, ne répondant quasiment à aucune question, Jean-Yves Sénant a délibérément choisi la fermeture lors de ce conseil. Cette attitude dépassée ne correspond pas à notre conception d'une démocratie locale moderne au service des Antoniens.

C'est regrettable de réduire le conseil municipal à si peu, mais cela ne nous empêchera jamais d'agir et d'informer les habitants sur ce que nous croyons juste et utile pour notre ville.

Bonne lecture !

Antony Place Publique

Pour Pierre Médan, rapporteur de ce dossier, tout est pour le mieux : la situation financière communale est « satisfaisante » malgré l'impact de la crise sur les recettes (diminution des droits de mutation et surtout de la taxe professionnelle) et la réduction des dotations de l'État, passée sous silence. Il compte pouvoir tabler sur « une baisse des taux d'intérêt favorable à l'emprunt et sur certaines retombées du plan de relance gouvernemental », sans en dire davantage. En réalité, son exposé fut surtout un catalogue des 170 millions d'euros d'investissements que la ville entend conduire sur les 4 prochaines années.

S'exprimant pour le groupe Union pour Antony, François Rivet a estimé que ce programme ne répondait pas à la situation de crise économique et a dénoncé « un projet sans chiffres, sans vision et sans hiérarchisation des priorités » qui ne tenait pas compte du chômage et de la baisse du pouvoir d'achat qui frappaient aussi à Antony.

Pour le groupe Antony Plus, Fabien Feuillade a regretté « l'absence d'une véritable prospective financière » qui évitait de poser la question de l'impôt. De façon convergente avec la récente mise en garde de la Cour des comptes, il s'est inquiété du montant des emprunts structurés contractés par la ville, insistant sur les incertitudes financières actuelles. Rappelant « l'aspect structurant de l'accès aux services publics particulièrement en temps de crise », il a demandé

à la majorité municipale d'abaisser les tarifs municipaux planchers qui concernent les plus démunis et le taux d'effort des classes moyennes en matière de restauration scolaire, de garderie et de centres de loisirs. De même, il a réclamé une augmentation du budget du CCAS afin d'accroître et de réorienter sa mission vers les plus pauvres. Sur les investissements, la position d'Antony-plus est pragmatique : si quelques projets vont dans le bon sens (zones 30, réhabilitation du Château Saran), certains peuvent être améliorés avec de la concertation (cinéma) et d'autres sont superflus (extension du réseau de vidéosurveillance, enfouissement des réseaux électriques). Concer-



nant les annonces d'augmentation du nombre de places de crèche et de logements sociaux et sur la densification du centre-ville, le flou de ces propositions ne permet pas une analyse sérieuse. Globalement, Fabien Feuillade a dénoncé « l'absence de concertation et des projets élaborés dans le secret » et a proposé à nouveau « la constitution de conseils de quartiers comme condition de l'acceptation et du succès des projets municipaux ».

.../...

📧 Je veux recevoir

Antony Place Publique
par mail.

C'est gratuit, c'est facile,
une simple demande à
app92@club-internet.fr

📧 Je retrouve aussi
les anciens numéros
et tous les dossiers sur
www.antonyplus.com

Imprimé sur papier recyclé

Le Conseil en investissement

Jean-Yves Sénant : un homme de confiance !

Répondant aux questions d'Antony plus, le Maire a été contraint de réaffirmer qu'il n'était « pas question pour la ville d'abandonner la gestion du cinéma » mais que « la gestion associative actuelle ne pourra plus durer ». Pressé par Fabien Feuillade, il a consenti, du bout des lèvres, à engager une concertation avec les associations et les habitants avant la détermination du programme architectural. « Ayez confiance ! » implora-t-il.

Inversement, le Maire affirma avoir « une parfaite confiance en la gestion de l'office municipal HLM ». Confiance placée de façon aveugle ? Interrogé plusieurs jours auparavant sur le montant du loyer payé par la Ville pour occuper des locaux dans les tours HLM du Noyer-Doré, le Maire n'avait pas réussi à retrouver la convention en question...

Le maire apportait aussi toute sa confiance aux critères de la caisse des allocations familiales (CAF) pour décider la fermeture la crèche familiale municipale. Il a suffi que la CAF menace d'arrêter de subventionner

cette activité pour l'interrompre sans délai. Heureux prétexte ! Et fidèle aux habitudes de son prédécesseur, il détourne l'attention en promettant des nouvelles places en crèches pour faire passer la pilule.

Courage, fuyons !

En fin de séance, Fabien Feuillade alerta le Conseil sur le financement par l'État, à hauteur de 3,5 millions d'euros, de travaux sur le tronçon Massy-Valenton. Avec détermination, le Maire refusa sa proposition de réunir le Comité municipal de suivi et le vote d'un vœu réaffirmant l'opposition à cette autoroute ferroviaire, au motif qu'il s'agissait de mettre en difficulté le Ministre de la Relance... Jean-Yves Sénant s'est même lancé dans une diatribe contre les élus de gauche du Conseil régional d'Île-de-France, supposés soutenir ce projet. A cette occasion, il a simplement oublié que ce plan de portée nationale avait été voté par l'ensemble des régions tenues à l'époque par la droite et soutenu par tous les gouvernements UMP dont l'actuel ministre de la relance a fait partie.

De même, interpellé par Magali Buzelin sur les vibrations occasionnées par le passage de poids lourds sur les

ralentisseurs fraîchement installés rue des Mimosas, le Maire évacua la question avec désinvolture en qualifiant de « réactions habituelles » la mobilisation des riverains.

Sur la destruction d'un pavillon situé au 11, boulevard Pierre-Brossolette, proposée au vote du Conseil, le débat budgétaire et une annonce de marchés publics avaient laissé entrevoir comme projet sous-jacent un bâtiment « industrialisé » pour accueillir, provisoirement, un espace-jeune, mais Jean-Yves Sénant ponctua de « peut-être » ces pistes. Ne jugeant cette question que sur ce que la majorité municipale présentait, les élus Antony-Plus ont justifié leur vote négatif par le caractère provisoire de la future construction, et ont dénoncé cet alibi pour démarrer la destruction programmée des pavillons remarquables du boulevard jusqu'à la rue Augusta.

Enfin, Caroline Pegang a décidé de former à elle seule le groupe municipal « Mouvement Démocrate – Modem Antony ». Elle ne s'est toutefois pas exprimée lors de ce Conseil, mais ses abstentions la firent épisodiquement sortir du lot.

■ Maxime BALDIT et Bruno EDOUARD

Hôpital privé : peut mieux faire

L'Express a récemment donné le palmarès des établissements de santé français les plus sûrs. Sur son site internet, on peut comparer les établissements de même catégorie d'un même département. Surprise ! Alors que l'Hôpital privé d'Antony s'est offert dans le bulletin municipal de décembre une publicité vantant ses résultats en matière de lutte contre les infections, le fleuron de notre ville se traîne en réalité dans ce domaine dans le milieu des tableaux (altoséquanais comme national), loin de l'excellence que l'on attend.

■ Pierre RUFAT

Le classement des cliniques privées de plus de 100 lits dans les Hauts-de-Seine

Département	Ville et nom de l'établissement	Classe (de A à E)	Score général (sur 100)	Classement national (sur 324)
92 Hauts de Seine	Neully sur Seine Hôpital américain	A	95,97	7
92 Hauts de Seine	Meudon Clinique de Meudon la Forêt	A	86,29	46
92 - Hauts-de-Seine	Clamart Clinique du Plateau	A	85,39	55
92 - Hauts-de-Seine	Neuilley-sur-Seine Clinique Hartmann	B	85,06	57
92 - Hauts-de-Seine	Neuilley-sur-Seine Centre chir. A. Paré	B	81,67	81
92 - Hauts-de-Seine	Antony Hôpital privé	B	75,63	137
92 - Hauts-de-Seine	Nanterre Clinique de La Défense	B	75,32	141
92 - Hauts-de-Seine	La Garenne-Côcoches Clin. Lambert	B	74,45	150
92 - Hauts-de-Seine	Saint-Cloud Centre chir. du Val d'Or	C	67,71	228

Partie de Monopoly en centre-ville : Sénant passe au Nouveau Centre

Après les promesses électorales, puis l'adoption du nouveau plan local d'urbanisme (PLU) vient l'heure des réalisations. La Ville envisage un profond réaménagement du centre-ville avec, entre autres, un cinéma de 4 salles prévu sur l'emplacement actuel, un nouveau théâtre en face de la bibliothèque, une salle polyvalente sur la place des Anciens combattants d'Afrique du nord, la destruction des pavillons de l'avenue Gabriel-Péri laissant place à des immeubles. Tout cela sans concertation globale !

L'avenue Gabriel Péri apparaît au premier plan du réaménagement du centre-ville. A peine le PLU était-il adopté qu'un promoteur déposait un permis de construire pour un programme de logements grand standing. Anticipant sur le vote du Conseil municipal un démarchage particulièrement agressif était à l'œuvre depuis plusieurs années auprès des propriétaires des pavillons en meulière caractéristiques de l'histoire d'Antony. Face à l'inquiétude exprimée par les riverains, le binôme constitué de Jean-Yves Sénant et Sophie Devedjian a choisi d'opter pour des entretiens individuels dans les salons feutrés du cabinet du maire. Une manière de tuer dans l'œuf toute velléité d'opposition organisée...

L'autre pilier du réaménagement du centre-ville concerne les équipements culturels. Le Select va être démoli pour laisser place à un multiplexe de quatre salles dont on ne

connaît pas avec certitude le mode de gestion. Le théâtre Firmin-Gémier va aussi être reconstruit. Mais ailleurs puisque la parcelle actuelle serait trop exigüe pour recevoir une salle de 500 places. Il est prévu de l'installer sur les terrains de l'association Saint-Raphaël, devant la bibliothèque. Pour garantir l'accès des spectateurs, il faudra agrandir le parking sous la mairie. Enfin, une salle polyvalente est envisagée place des Anciens combattants d'Afrique du nord. Étonnant ! Il y a un an, la Ville la jugeait inappropriée pour y installer un théâtre car elle devait rester libre pour accueillir les camions des commerçants du marché et qu'un bâtiment ne s'intégrerait pas dans un tissu pavillonnaire...

Ces projets élaborés dans le secret municipal conduisent à une densification du centre-ville. Aujourd'hui, c'est par une petite annonce légale qu'est divulguée la construction d'un « bâtiment industrialisé à vocation administrative » au 11 boulevard Pierre-Brossolette. C'est le prélude de la transformation des autres pavillons jusqu'à la rue Augusta. Nous avons toujours été opposés à la destruction des pavillons qui font le charme et qui structurent notre centre ville. Mais pour rendre cette densification du centre-ville soutenable, il est indispensable de faire une place aux liaisons douces et au respect de l'équilibre culturel et commercial de la zone. Il conviendrait



d'aménager un véritable circuit piéton qui consisterait en l'ouverture de parc Bourdeau sur la rue Mounié, passant par une Place Firmin Gémier vivante et animée et qui se poursuivrait jusqu'à l'entrée du marché coté N20 par le passage Henri-Lasson débarrassé de la chambre de commerce et d'industrie et dynamisé par l'accueil de commerces sur toute sa longueur. Ces aménagements rendraient le centre-ville plus agréable à vivre au quotidien et permettraient de trouver l'équilibre entre l'espace réservé aux piétons et les flux de voitures.

Mais avant toute chose, il devient urgent de lancer le débat sur l'aménagement du centre-ville, et de faire vivre la politique locale dans la concertation et avec la participation des citoyens.

■ **Maxime BALDIT et Fabien FEUILLADE**

École Paul-Bert : attention aux feux !

Pour les élèves de l'École Paul-Bert, traverser la rue devient un véritable danger. Le 22 janvier, un accident a failli avoir lieu. Le système de feux y est en effet particulièrement déconcertant. Les piétons n'ont pas de temps déterminé pour traverser : ils doivent demander le feu vert en appuyant sur un bouton (mal situé de surcroît), et même quand le feu devient vert pour eux (parfois après presque 50 secondes), ils peuvent être confrontés aux automobilistes venant de la rue Prosper-Legouté qui tentent fréquemment de passer malgré tout. D'autre part, comme le feu ne redevient pas vert pour les voitures dans les deux sens au même moment, de jeunes enfants peuvent être tentés de continuer à traverser la rue Adolphe-Pajeaud alors que les voitures sont prioritaires. Les parents d'élèves sont excédés. Pour la sécurité des enfants, il est absolument indispensable de repenser l'aménagement de ce carrefour avec un système de feux à contrôleur avec un temps systématique pour les piétons et non pas à commande manuelle. Espérons que la mairie n'attendra ni la remise de la pétition, ni l'accident pour prendre ces mesures de bon sens...

■ **Bruno EDOUARD**

Massy-Valenton : un projet nuisible à abandonner

A lors que l'État a confié en décembre 2007 une nouvelle étude sur le projet d'interconnexion des TGV au Sud de la région Île-de-France, dont les premières conclusions devraient être communiquées dans les prochaines semaines, l'interconnexion TGV Massy-Valenton agite toujours le microcosme politico-associatif antonien à la recherche de l'inacceptable compromis !

Depuis le début de l'été, ce projet d'autoroute ferroviaire, envisagé dès le schéma directeur des lignes à grande vitesse de 1992, initié par le CIADT (Comité interministériel pour l'aménagement du territoire) en décembre 2003 et qui a fait la quasi-unanimité contre lui, a continué de progresser. Pas dans la bonne direction, hélas. Cependant, les actions des riverains et de leurs soutiens se poursuivent.

Des opposants résolus

Alerté début juillet de l'imminence d'un vote budgétaire du Conseil régional pour l'engagement des travaux sur l'Est de la liaison (Villeneuve-Wissous) le Comité de défense des riverains (CDR Maval) a lancé un appel au Conseil régional pour lui demander – une fois de plus – le différé de cette décision tant qu'une vue d'ensemble du projet ne serait pas accessible. Ont été rappelés les résultats de pas moins de deux enquêtes publiques très récentes : celles du SDRIF (2200 avis et témoignages contre le projet : un record) ; celle du PLU d'Antony ayant entraîné les réserves des enquêteurs et la mention expresse d'une opposition forte de la ville. Les arguments développés mentionnaient les nuisances sanitaires, le contresens environnemental et les effets néfastes d'aggravation de la coupure urbaine (Fontaine-Michalon).

Cet appel a été relayé par le Conseil municipal d'Antony qui a réitéré son vœu de décembre 2007 et repris la demande de sursis à décision budgétaire de la Région. Antony-Plus s'est associé à ce vœu en tentant même, en vain, de le durcir ; l'autre groupe municipal d'opposition n'a pas pris part au vote.

Ces démarches institutionnelles ont été complétées par des actions de mobilisation citoyenne.

Cependant, le 10 juillet 2008, la Commission permanente du Conseil régional a autorisé le phasage des travaux sollicité par RFF (Réseau Ferré de France) et dégagé un budget pour le lancement de ces travaux sur la partie Est de la liaison, qui pourraient démarrer en 2009. Cette autorisation était motivée, selon le Président du Conseil régional, Jean-Paul Huchon, par le fait que le démarrage des travaux sur la partie Est était réalisé en accord avec les élus et les riverains de ce secteur et que les travaux du secteur Ouest seraient soumis à une nouvelle délibération.

Mais aucune réponse n'a été apportée aux objections de fond : silence sur le résultat des deux consultations démocratiques, silence sur la gravité de la menace sanitaire et environnementale affectant 20 000 riverains, silence sur les effets de la coupure urbaine et sociale, silence sur l'inadaptation du montage financier. Apparaissait hélas également, une volonté de poursuivre le saucissonnage de projet y compris sur la commune d'Antony en optant pour un enfouissement partiel des voies avec la solution mi-figue – mi-raisin consistant à « enfouir la nouvelle voie TGV entre l'extrémité de la gare de Massy-Verrières et le chemin latéral à proximité de la gare des Baconnets ». Cette mention surprend car elle ignore délibérément la question de la suppression du passage à niveau de Fontaine-Michalon et celle du fret nocturne au milieu des quartiers urbanisés.

Suite à cette réponse, jugée insatisfaisante, de nouvelles actions ont été entreprises depuis l'automne : actions de terrain du CDR-Maval et d'Antony-Plus, interpellation du Maire au Conseil municipal par Magali Buzelin (Antony-Plus-Verts) sur sa volonté d'entrer dans le tour de table financier si une option d'enfouissement était retenue.

Des dérobades et des silences étonnants !

Suite à ces actions, quel bilan peut-on tirer des réponses obtenues ? Il est quand même très surprenant que :

- la majorité municipale d'Antony se contente de paroles et n'évoque même pas l'hypothèse d'un quelconque



engagement financier, fût-il de principe;

- le Conseil général des Hauts de Seine n'ait rien à dire ;

- le Conseil régional, après avoir pourtant réussi à retarder le projet et, sous la pression des conseillers Verts notamment, imposé une enquête supplémentaire d'insertion environnementale, en vienne maintenant à esquiver voire ignorer les arguments de fond sur le sujet ; qu'il ne semble pas alerter l'État, son partenaire du contrat État-Région – cadre de référence du projet Massy-Valenton – des protestations des élus et des populations concernées par le projet ; qu'il donne l'apparence de privilégier a priori un second saucissonnage du projet

- le Gouvernement, et notamment le Ministre de l'Environnement, des Transports et de l'Écologie, reste totalement muet sur le sujet alors qu'il en a la responsabilité première (60 % du financement) et que pour le reste de l'interconnexion Île-de-France déjà réalisée en site propre (102 km réalisés et très rentables), c'est, comme il se devait, l'État seul qui a assuré le financement des voies.

Et aujourd'hui ?

Grâce à l'action des oppositions (citoyenne, associative, politique) la réalisation, prévue initialement avant 2010, a été différée et ne pourrait désormais intervenir en cas de capitulation des oppositions avant l'horizon 2012/2014. Parallèlement, l'interconnexion en site propre souterrain au Sud de la région, dont le principe avait été approuvé en 2003, devrait être précisée rapidement et sa réalisation pourrait donc intervenir à partir de 2020.

Les derniers développements

3 juillet 2008 :

- appel du CDR Maval au Conseil régional pour lui demander le différé d'une décision budgétaire sur le lancement des travaux du secteur Est (Villeneuve-Wissous).

- vœu du Conseil municipal d'Antony (demande de sursis à décision budgétaire de la Région).

3-4 juillet 2008 : tracts du CDR Maval diffusés à proximité de Fontaine-Michalon.

10 juillet 2008 : vote de la Commission permanente du Conseil régional (autorisation du phasage des travaux sur le secteur Est).

16 octobre 2008 : réponse du Président du Conseil régional, Jean-Paul Huchon, au courrier du CDR Maval du 3 juillet.

Fin octobre 2008 :

- tracts du CDR Maval dénonçant le saucissonnage du projet.

- demande de saisine du Comité National d'Aménagement du Territoire par le Conseil régional.

6 novembre 2008 : communiqué de la Présidence de la République annonçant la création d'un établissement public pour la mise en place d'une « OIN Plateau de Saclay ».

Fin novembre 2008 : tract d'Antony-Plus dénonçant la passivité des groupes politiques régionaux.

4 décembre 2008 : interpellation par Antony-Plus du maire d'Antony sur la participation financière de la Ville.

1er février 2009 : tract d'Antony-Plus réclamant l'abandon du projet.

2 février 2009 : publication des 1000 projets de Patrick Devedjian, Ministre de la Relance.

5 février 2009 : interpellation par Antony-Plus du maire d'Antony sur la réactivation du Comité de suivi.

Comme les Opérations d'Intérêt National (OIN) « Plateau de Saclay » et « Orly-Rungis-Seine amont » incluent la réalisation d'une gare TGV à Orly, cette nouvelle liaison souterraine rend donc inutile l'accroissement des capacités de la ligne de surface Massy-Valenton.

Cependant, alors que les constructions de lignes à grande vitesse devaient être au premier plan des actions envisagées par le Ministre de la relance, le barreau Sud ne figure pas parmi les 1000 projets présentés par Patrick Devedjian. Au contraire, le Conseiller général d'Antony affirme que les travaux de Massy-Valenton débuteront en 2009 !

Quelle est cette logique ? Ne serait-ce pas au politique qu'il revient de faire prévaloir une conception renouvelée de l'insertion des voies de transport dans un tissu urbain ne répliquant pas les catastrophes urbanistiques jugées nécessaires des deux siècles précédents, et dont la ville d'Antony, avec d'autres villes et banlieues, a suffisamment fait les frais ?

Aujourd'hui, le projet d'interconnexion TGV Massy-Valenton est obsolète, inadapté et ne semble plus répondre aux enjeux d'aménagement du territoire. Inadapté aux enjeux du XXIème siècle, concocté dans les années 80, nuisible pour l'environnement et la santé des populations riveraines, compromettant le développement du réseau régional de transport en commun, le projet d'interconnexion TGV Massy Valenton doit donc être abandonné. Arrêtons donc les tergiversations. Rien ne sert de vouloir négocier quelques aménagements pour un projet qui, de toutes façons, porterait atteinte au cadre de vie des riverains antoniens et ne répond plus aux besoins d'aménagement du territoire de notre pays !

Ce projet inacceptable ne correspond pas aux besoins actuels et futurs du transport ferroviaire. C'est pourquoi, il faut l'abandonner ! L'échéance électorale des régionales ne doit être le prétexte d'une opposition de façade. Il temps que toutes les familles politiques antoniennes fasse l'union sacrée pour mettre un terme à ce projet nuisible et dépassé.

■ Antony Place Publique

ANTONYPÔLE : La mairie veut siliconer la zone industrielle

Alors que tous les indicateurs de l'immobilier d'entreprise sont dans le rouge, la mairie d'Antony martèle sa communication sur son dernier projet d'envergure : Antonympôle ou la transformation d'une zone industrielle vieillissante en un « nouveau berceau de l'innovation ». Des mots qui sentent le marketing bien léché et une idéalisation bien pompeuse. Encore une fois, la municipalité fait la preuve d'une de ses spécialités : la nage à contre-courant !!!

Depuis quelques semaines, les plus attentifs d'entre nous ont remarqué que les panneaux indiquant les accès à la zone industrielle au sud d'Antony ont changé. Désormais, en voiture, c'est à Antonympôle que l'on se rend, même si les utilisateurs du Paladin vont toujours à la Zone Industrielle... Quant aux salariés, la plupart ignorent le changement de nom. Ces détails amusants sont cependant bien représentatifs de la nouvelle idée de la mairie. Un beau projet sur papier glacé aux antipodes de la réalité où la priorité a été la création d'un logo et son affichage.

Une zone industrielle dans le marasme

Créée dans les années 70, la zone d'activités Antony I regroupe des entreprises avec des centres de stockage et d'expédition. Malgré une situation avantageuse (proximité des réseaux autoroutiers et ferroviaires), la zone n'est guère attirante. Sans accès direct aux autoroutes comme aux transports en commun, elle présente un visage difficile : lignes à haute tension, routes et trottoirs en piteux état, bâtiments vieillissants... Le constat est identique pour le parc de haute technologie, installé entre les autoroutes A6 et A10 en 1986. D'ailleurs, ces zones se vident d'année en année : Sanyo, ADT, par exemple, ont pris la poudre d'escampette et les panneaux « A vendre » ou « A louer » fleurissent sur les bâtiments. Que la municipalité souhaite rénover et valoriser le potentiel de cette zone est logique et souhaitable. L'installation d'entreprises génère du revenu pour l'agglomération, dynamise la ville et crée des emplois. Il était temps de faire quelque chose !

Les ambitions d'un cheval de course...

La priorité municipale de ces dernières années a été l'aménagement de la Croix-de-Berny. Les immeubles de bureaux flambants neufs n'ont d'ailleurs pas échappé à des entreprises comme Pomona, Chronopost ou Véolia qui ont profité d'une localisation de qualité. Mais de nombreux bureaux restent désespérément vides. Du fait de la conjoncture économique, les entreprises ont d'autres priorités que la recherche de nouveaux locaux à prix élevés.

C'est dans ce contexte tourmenté que la ville d'Antony s'entête à promouvoir un merveilleux parc d'activités, avec des infrastructures de rêves : des hôtels, des commerces, une navette depuis la porte d'Orléans. Alors que les communes environnantes (Massy, Le Plessis, Rungis) ont réussi leur opération séduction et accueillent des entreprises très variées, Antony fait la fine bouche. La mairie a décidé de choisir l'activité des éventuels arrivants : le haut du panier, rien que du beau et du high-tech. Vraisemblablement envieuse de villes comme Orsay, Saclay ou Fontenay-aux-Roses, Antony souhaite attirer principalement des sociétés du monde médical et de la recherche. De l'ingénieur, du cadre supérieur, du scientifique !!! Qui a dit Bling-bling ???

L'innovation à la sauce Sénant

En attendant la réalisation de ce projet mirobolant, les salariés de



la zone peuvent s'interroger sur leur avenir : pas de plan de pérennisation des entreprises en place, pas de réorganisation immédiate de la desserte par bus, pas de rénovation de la voirie. Manifestement, la mairie, contre l'avis des chambres de commerce et d'industrie, veut déloger les entrepôts logistiques au profit d'entreprises du tertiaire, censées représenter les valeurs clinquantes de l'équipe municipale. Déjà un des piliers de la zone (une centaine de salariés), Universal Music

France a essayé de revendre son activité de stockage l'an passé. Il est évident que la mairie ne va pas se battre pour conserver des emplois qu'elle juge peu reluisants. Au nord de la ville, l'équipe Devedjian-Sénant s'acharne depuis des années à se débarrasser coûte que coûte de la résidence universitaire ; au Noyer Doré, elle a réussi à remplacer des logements sociaux par de l'habitat privé. Dans son implacable logique, réussira-t-elle à se défaire des entrepôts pour les remplacer par des activités qu'elle estime plus valorisantes pour son image ?

Faire un site économique de référence écologique

Pourtant, il est d'évidence que cette zone doit être revitalisée. Mais pourquoi, une fois encore, la municipalité fait-elle cavalier seul ? Pourquoi ne pas l'intégrer dans un plan de développement plus large : communautaire par exemple avec la CAHB ou, plus largement encore et certainement avec une efficacité bien plus grande, en prenant appui sur les deux opérations d'intérêt national Massy-Saclay et Orly ?

Pourquoi ne pas envisager la réalisation d'une écozone industrielle qui utiliserait les techniques de pointe dans le domaine des ressources, de la construction et de l'environnement, écologiques et protectrices du cadre de vie et de la planète ? Les vastes surfaces des toitures des installations industrielles (plusieurs hectares) pourraient accueillir des centrales photovoltaïques. A quelques centaines de mètres, la ville de Fresnes est alimentée en chauffage par réseau géothermique, il serait intéressant que la ville d'Antony envisage de s'y rattacher...

Mais pour l'aménagement de cette zone, il faut aussi se souvenir qu'il y a des habitants qui vivent à proximité (rue de l'Aubépine, rue Pierre Cot, cité Villemilan) et qu'il serait bon qu'ils soient associés pour ce qui les concerne à la réflexion en cours. Ils sont aussi concernés par ce projet.

■ Isabelle SENECAI et Jean-Marc FEULLADE

Fermeture de la crèche familiale à la rentrée de septembre

Le maire d'Antony vient d'adresser aux parents un courrier pour leur annoncer la fermeture de la crèche familiale le 31 août 2009. C'est une vingtaine de places en crèche qui sont ainsi supprimées.

La crèche familiale est une structure municipale qui regroupe des assistantes maternelles agréées par le service de la protection maternelle et infantile (PMI) et placées sous la responsabilité d'une directrice - infirmière puéricultrice.

Elles accueillent à leur domicile 2 ou 3 enfants, âgés d'au moins 3 mois et jusqu'à leur entrée à la maternelle. En plus de cet accueil individuel, elles les emmènent une demi-journée par semaine à la crèche familiale « La souris verte » située boulevard Brosolette au centre-ville.

Ce mode de garde a été mis en place il y a plus de 25 ans. Depuis, toutes les équipes municipales, de gauche comme de droite, l'ont maintenu car il est apprécié des parents. Il propose à la fois un accueil individualisé au domicile des assistantes maternelles et un accueil collectif à la crèche familiale. Aujourd'hui, une vingtaine d'enfants sont pris en charge par ce dispositif.

Une décision financière ?

Les raisons invoquées par la Ville dans son courrier pour justifier cette décision sont uniquement financières et organisationnelles. Il s'agit d'une décision prise unilatéralement, sans transparence, où l'intérêt des citoyens n'est jamais évoqué. À l'approche du débat d'orientation budgétaire et devant les difficultés financières inhérentes à la crise économique et sociale, il semble que toute réduction de dépenses est bonne à prendre.

Cette décision inattendue illustre une nouvelle fois l'absence de dialogue de l'équipe municipale avec les citoyens, les fonctionnaires ou les élus, car cette fermeture n'a jamais été abordée au Conseil municipal, ou en commission. Pourtant cette fermeture soulève de nombreuses questions. Elle aboutit à une réduction de l'offre



d'accueil pour les petits enfants, quelle que soit la solution adoptée pour les recevoir à la rentrée prochaine. Elle conduit également à des pertes d'emploi sur la ville, puisque les assistantes maternelles sont invitées à prendre leur retraite si elles ne veulent pas entrer dans le secteur libre ou intégrer une crèche collective. Elle signe le désengagement de la Ville dans l'accueil des petits enfants contrairement aux promesses électorales. Ce sont des conséquences importantes qui méritent mieux qu'une décision prise à la hussarde

■ Pierre RUFAT

Courrier des lecteurs : Le Ministre et les Curés

Antony Place Publique est la seule publication locale à avoir fait écho à la passe d'armes, inhabituelle, courtoise mais ferme intervenue à l'initiative des curés de la circonscription avec Patrick Devedjian, nouveau Ministre de la Relance, en charge notamment de la question du travail dominical banalisé.

Un pari : ni les lecteurs du Bulletin Municipal, ni ceux de l'autre formation d'opposition (PS, PC, divers gauche) n'en donneront le moindre écho : probablement par peur de désorienter des sympathisants et par sous-estimation de leur capacité à juger par eux même des ressorts d'un débat qui, pourtant, aura eu le mérite de faire bouger les lignes. Bravo à vous-mêmes -comme aux protagonistes : un tel exemple de débat public local n'est pas si fréquent.

Un léger regret toutefois : le ton ironique de votre article (« la colère divine », « les représentants du Très Haut ») fleure

bon l'anticléricalisme aujourd'hui désuet façon Canard Enchaîné : n'est-ce pas déplacé, à l'endroit des curés qui n'ont rien à gagner dans cette affaire, risquant plus probablement le froncement de sourcils d'une partie de leurs ouailles ? (on va à la messe plus à droite qu'à gauche, cela semble établi ; mais de nombreux « cathos de gauche » y vont aussi) . Par ailleurs les mentions de Proudhon et de Ozanam sont trop elliptiques. Enfin est-ce un bon calcul que de risquer d'indisposer une partie de l'électorat en sympathie avec Antony Place Publique ?

Le courage, et l'originalité ne sont pas si fréquents sur ... la place publique qu'il faille en atténuer la portée quand l'évènement - c'en était un !- se présente.

Bien à vous.

L'interview du mois

Guillaume Croquevieille,

représentant étudiant à la Résidence universitaire d'Antony (RUA)

APP : *Quel est le rôle d'un représentant étudiant à la RUA ?*

GC : Les six représentants étudiants à la RUA ont un rôle d'intermédiaire entre les personnels du CROUS (administration, services techniques, entretien) et les étudiants résidents ici. Concrètement, il s'agit d'informer le CROUS des besoins courants des étudiants, des difficultés particulières rencontrées, et de prendre part à des décisions.

APP : *Pour vous, quelles sont les forces et les faiblesses du site antonien ?*

GC : La première des forces, c'est sa taille ! Et la vie étudiante qui en découle : associations culturelles, sportives, et d'aide pédagogique. Cela a été conçu pour cela dans les années 50, et c'est toujours d'actualité ! L'autre atout, c'est sa position carrefour en banlieue Sud qui permet à des étudiants de Paris, de Créteil et d'Orsay d'aller en cours en moins de 30 minutes. Qui peut se vanter d'un tel privilège en Île-de-France ? Mais sa taille est aussi une faiblesse, et le fait que pour l'entretien d'une structure aussi exceptionnelle, les moyens n'aient pas été à la hauteur depuis des décennies. Et je pense que les menaces de destruction qui pèsent sur la résidence depuis longtemps ont contribué à un gel des moyens mis à disposition pour la RUA.

APP : *Pourquoi craignez-vous le transfert de la RUA à la communauté d'agglomération ?*

GC : D'abord, sur le principe, ce transfert est dérangeant : l'intérêt de cette résidence est régional et pas simplement communautaire. Au vu de la nécessité de travaux, on peut douter de la capacité de la CAHB à déployer plusieurs dizaines de millions d'euros pour une rénovation de tous les bâtiments de la RUA. Et les faits ne sont pas pour nous rassurer : les raisons qui président à ce transfert n'ont pas été clairement exposées, et surtout, les récentes déclarations de MM. Sénant et Siffredi évoquent la destruction à prévoir de plusieurs bâtiments... Tout ceci me fait croire que c'est moins en faveur du logement

social étudiant que cette compétence a été prise, qu'en vue de son démantèlement sur l'agglomération. Mais j'espère me tromper...

APP : *Pourquoi craignez-vous le transfert de la RUA à la communauté d'agglomération ?*

GC : Bien sûr ! Dans la mesure où un vrai dialogue s'instaure, avec au cœur la prise en considération des attentes réelles des étudiants. Mais vu le contexte du logement étudiant en Île-de-France, on ne peut transiger sur le maintien sur le site de la capacité d'accueil (environ 2000 chambres), et sur la composante sociale de la RUA.

APP : *Deux critiques sont souvent adressées à l'égard de la RUA, un nombre de logements trop important et des chambres utilisées par des personnes qui ne sont pas étudiantes ? Sont-elles justifiées ?*

GC : De mon point de vue ni l'une ni l'autre. La seule personne qui peut légitimement se plaindre du nombre de logements, c'est la personne qui doit financer la réhabilitation complète de la RUA. Pour le reste les infrastructures existantes sont un avantage pour les étudiants et pour les Antoniens (notamment le gymnase). Les résidents non étudiants, c'est une réalité marginale de la RUA, et très largement surinterprétée. Vous savez, ça participe d'un discours global qui vise à montrer que dans la gestion de la RUA par le CROUS, tout part à vau-l'eau. Si à maints égards, elle est à améliorer, sur ce point précis, le CROUS se montre répressif, et parfois même expéditif. Il est vrai que cette critique recouvre une autre réalité : les carences en matière de logement social non étudiant sur l'agglomération, qui ne facilitent pas le départ de la RUA en fin d'études.

APP : *Que serait pour vous une rénovation ou modernisation idéale de la RUA ?*

GC : Selon moi, ce serait une rénovation qui conserve les infrastructures de vie étudiante existantes et qui favorise leur dynamisme. Et pour cela, il faut le maintien d'une forte capacité d'accueil. Globalement, il faut une mise à neuf des installations électriques, d'eau, et un nouveau système de



chauffage collectif, utilisant notamment des énergies renouvelables. Concernant les chambres proprement dites, je pense que les deux offres - chambres individuelles et T2 - est à conserver, car cela permet une mixité des profils étudiants sur le site, toujours enrichissante. Bien sûr, des modernisations sont souhaitables, comme un raccord de chaque chambre à internet, la mise en place de cuisines collectives sur chaque palier, et surtout, réaliser un projet du CROUS resté dans des cartons, à savoir augmenter la surface actuelle des chambres de 10,5 m² à 13,5 m² en prenant sur les parties communes, permettant ainsi l'installation de sanitaires individuels. Je pense que tout cela peut se faire dans les murs, ce qui diminuerait clairement les coûts d'une telle réhabilitation.

ANTONY PLACE PUBLIQUE

9 bld Brossolette 92160 ANTONY

app92@club-internet.fr

Directeur de publication : Bruno Edouard
Rédaction : Maxime Baldit, Michel Boulenger, Magali Buzelin, Jean-Marie David, Pierre Delmotte, Bruno Edouard, Fabien Feuillade, Gabrielle Guillaume, Jean-Pierre Jaugin, Jean-François Moingeon, Pierre Rufat, Isabelle Sénécal
Crédits photo : Maxime Baldit
Maquette : Isabelle Sénécal
Impression : IPNS

Commission paritaire : en cours
 Dépôt légal à parution